

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 01 DECEMBRE 2021 à 19H

Etaient présents : Mmes et MM. Patrick CHABERT, Antoine CHAUVET, Bernard CHENE, Marie-Hélène DULAC, Amélie MILLERET, Daniel PELLISSIER, Jean-Marc PELLISSIER, Chantal PITHOUD, Patrick PROVOST, Raymonde REY, Nathalie VERGNE.

Absents : Jean-Luc ANDRE, Eric BELLOLI (procuration à P. PROVOST), Kenty BLANC, Audrey COMBET, Reine COURT (procuration à A.MILLERET), Olivia LOPS,

Le Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Projet de restauration scolaire : Compte tenu des nombreux points à étudier et des incertitudes quant au coût des différentes possibilités, le Conseil décide de reporter la décision du lieu de restauration scolaire. L'échéance de mi-janvier est rappelée au Conseil.

Service technique la Pérelle : suite à l'acquisition de ce bâtiment, le Conseil décide à l'unanimité de confier au cabinet ADG l'étude de diagnostic pour un montant HT de 6.500 €.

Ressources humaines : le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion au CDG pour le risque « prévoyance », décide la création d'un poste d'agent technique polyvalent pour la saison d'hiver, et la création d'un poste d'attaché principal pour le secrétariat général.

Cabinet médical : M. le Maire rappelle au Conseil les démarches engagées pour le remplacement du Dr MENEGOZ et de son épouse infirmière, et présente la convention portant règlement d'aides (prime d'exercice forfaitaire) qui peuvent être accordées aux cabinets médicaux dans des secteurs classés en ZIP, convention approuvée à l'unanimité.

Service de l'eau et de l'assainissement : sont approuvés à l'unanimité les tarifs 2022 du service de l'eau et de l'assainissement des communes déléguées de Montaimont et de Montgellafrey, afin de continuer dans la démarche d'harmonisation mais également pour l'obtention des subventions dans le cadre des travaux à engager.

Budgets - décisions modificatives : Le Conseil approuve à l'unanimité les décisions modificatives présentées pour le budget eau et assainissement et pour le budget général (dont provisions pour titres non recouverts).

Prestation de déneigement : le déneigement sur la commune déléguée de Montgellafrey est confié à l'unanimité à l'entreprise NARDIN Roger pour un montant horaire de 50€ (véhicule de la Commune) et de 60€ (fraise à neige communale).

Secours sur le domaine skiable : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recouvrer auprès des blessés les frais engagés pour les secours, approuve les tarifs et la convention avec Labellemontagne portant organisation des secours sur pistes, confiée à Roux Ambulances et SAF Hélicoptères le transport des blessés.

Navettes ski bus : la convention portant délégation de compétence sans concours financier de la Région pour l'organisation des navettes skibus est approuvée à l'unanimité par le Conseil

Foncier : après avoir pris connaissance des modalités, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'échange de parcelles avec l'ATC pour le projet immobilier des Clochettes, l'acquisition à l'euro symbolique de l'emprise du parking du Plan à Montaimont (régularisation), et la mise à disposition du Sivu du Grand Coin d'une parcelle de terrain pour l'installation d'un kota. Concernant la régularisation des chemins de Bonvillard, les propriétaires n'ayant pas tous répondu, les démarches amiables se poursuivent.

DSP remontées mécaniques et domaine skiable : Le conseil valide à l'unanimité les propositions financières fixant les participations de Labellemontagne pour les navettes et les actions de l'OT, durant la période de fermeture des domaines skiables (Covid), approuve l'avenant à la convention tripartite du 18/12/2009 (report d'échéance relatif au financement du TSD de la Lune Bleue) en raison de la crise sanitaire, valide l'annexe 11 du rapport annuel (mise à jour des biens). Un accord de principe est émis par le Conseil, sous réserve de la validation juridique du cabinet AGATE, pour la prolongation de 2 ans de la DSP (crise sanitaire du Covid) et prolongation de la DSP pour la réalisation d'investissements (durée à déterminer).

Demandes de subvention : sont approuvées à l'unanimité une demande de subvention pour les crues torrentielles du Bugenet (FREE) et pour l'immobilier de loisirs (CTS 3^e période 2022).

Point d'eau de Beaurevers : la convention avec EDF pour le financement des travaux nécessaires à ce dossier est approuvée à l'unanimité.

Projet de contournement de la Perrière : Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter des subventions pour les contournements Sud et Nord de la Perrière.

Maison du Patrimoine : suite à l'acquisition d'une ancienne grange sur Montgellafrey, le Conseil confie au cabinet MOISDON une étude de faisabilité pour un projet de maison du patrimoine (3.000 € HT).

Questions diverses : Le Conseil Municipal :

- PREND CONNAISSANCE de l'avancement des dossiers en cours
- PREND NOTE du souhait des Pompiers de ne pas s'installer dans le projet immobilier de la Vigie (superficie insuffisante)
- APPROUVE le devis de Prop'Color pour les travaux de la pataugeoire du centre sportif des Longes
- APPROUVE la motion présentée par l'ANMSM relative aux indemnités devant être perçues par les communes support de stations de montagne pour l'année 2021 en lien avec la fermeture des remontées mécaniques durant l'hiver 2020-2021.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 06 décembre 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST